

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

ARRÊTÉ DE CHARGE DE FONCTIONS PAR INTERIM

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n° 04/2024 du 30 septembre 2024 portant organisation des services départementaux,

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant que l'intérim du secrétariat général du pôle partenariats et ingénierie est exercé par monsieur Vincent Lavallez, secrétaire général du pôle ressources et accompagnement.

ARRÊTE :

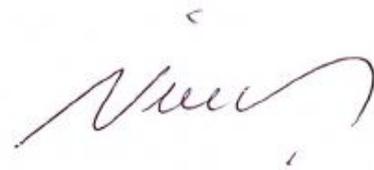
Article 1 :

Monsieur Vincent Lavallez, attaché principal, est chargé des fonctions de secrétaire général du pôle partenariats et ingénierie, par intérim, à compter du 1^{er} décembre 2024.

Article 2 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 11 décembre 2024
Pour le Président du Conseil départemental,



Signé électroniquement par
Maryline VINCLAIRE
Directrice générale des services

Accusé de réception en préfecture
062-226200012-20241211-RH13263LO1224-AI
Date de télétransmission : 10/01/2025
Date de réception préfecture : 10/01/2025